

L'IDENTITE NUMERIQUE

L'impact de notre vie numérique sur notre
identité et notre réputation

Hind Benmiloud Avocate

DEFINITION

- L'identité numérique (IN) est l'image qu'on peut se faire d'une personne, d'un groupe, d'une organisation, ou d'une entreprise à partir de l'information numérisée qui existe à son sujet.
- L'identité numérique, relève de deux choses :
 - celle d'ordre administratif;
 - elle de l'ordre de la personnalité.

- **L'identité numérique d'ordre administratif**
- Telles l'adresse, le numéro de téléphone, le numéro d'assurance sociale, un numéro de compte bancaire ou de carte de crédit et autres renseignements personnels.
- Certificat de naissance, de mariage, ou d'adoption, dossier de crédit, dossier criminel, titres de propriété, dossier médical, etc.
- radiographie, empreinte digitale ou rétinienne), vidéo (surveillance).
- C'est le nom légal de la personne qui ne donne pas lieu à interprétation'. On peut bien entendu interpréter le contenu d'un dossier criminel ou médical. Si le lien n'est pas véridique, c'est qu'il y a erreur, falsification ou fraude.

- **L'identité numérique de l'ordre de la personnalité**
- L'identité de l'ordre de la personnalité est basée sur de l'information qui révèle les goûts, les opinions, les attitudes, les valeurs, les activités et les relations d'une personne. Ces informations sont constituées des traces que l'internaute laisse sur le web au cours de ses activités en ligne sur Facebook etc.....
- Ces traces relatives à la personnalité peuvent être interprétées dans les limites d'un service particulier. On observera alors le comportement d'un individu à l'intérieur d'un réseau social.

- **Questions suscitées par l'identité numérique**
- - l'IN d'ordre administratif soulève, principalement la problématique de la confidentialité des renseignements personnels dépendante de la sécurité de l'information;
- - l'IN de l'ordre de la personnalité soulève des questions relatives aux impacts du degré et de la qualité de dévoilement personnel souhaitable sur le web;
- - il existe aussi la problématique du croisement entre les renseignements administratifs et les informations sur la personnalité.

- **Enjeux de l'IN d'ordre administratif**
- Le principal enjeu de l'IN administrative est celui des dangers de l'usurpation d'identité qui peut donner lieu à des fraudes. (Par ex, un tiers peut voler ou falsifier des renseignements personnels pour
 - - obtenir un prêt bancaire, des cartes de crédit, ouvrir un compte bancaire (marge de crédit), détourner des fonds;
 - - obtenir documents officiels (gouvernementaux) : permis de conduite, carte d'assurance sociale, passeport;
 - - en lien avec les informations sur la personnalité, entacher la réputation d'une personne.
 - La confidentialité, l'accès et l'utilisation des renseignements personnels faisaient avant le numérique l'objet de protection législative.

- Depuis le numérique, un nouveau droit apparaît qui est celui du Droit des activités numériques.

- **Enjeux de l'IN de l'ordre de la personnalité**
 - - la réputation de l'individu, question particulièrement sensible au moment de la recherche d'emploi ou d'un partenaire amoureux;
 - - la qualité des rapports sociaux aux plans des intérêts, des opinions et des attitudes;

Gestion de son IN

- **2) Gérer son identité numérique**
- « Gérer son identité numérique » signifie surveiller l'utilisation des éléments constituant notre identité numérique c'est –à-dire l'ensemble des renseignements et des données qui se rapportent spécifiquement à un individu sur Internet.

Documentation complémentaire – L'identité à l'ère du numérique

- - Si vous devez créer un profil d'utilisateur, utilisez toujours un pseudonyme
- - Faites la gestion de vos profils afin de savoir quelles traces vous avez laissées à quels endroits
- - Créez des mots de passe sécuritaires

- **Comment vous protéger?**

- - N'affichez aucun renseignement personnel dans votre profil
- - Ne donnez aucun renseignement personnel lors de vos échanges
- - Protégez la confidentialité de vos parents et de vos amis en ne donnant pas de renseignements personnels à leur sujet
- - Méfiez-vous des inconnus
- - Protégez-vous des vers informatiques, des chevaux de Troie, des logiciels espions et autres logiciels malveillants
- - Utilisez prudemment la messagerie instantanée
- - Utilisez prudemment les blogues et les forums de discussion
- - Lisez attentivement la politique du site à propos de la protection des renseignements personnels et assurez-vous de bien la comprendre
- - Prenez connaissance des paramètres de sécurité par défaut du site de réseautage social

conclusions

Il faut adopter des pratiques sécuritaires sur Internet et contrôler ce qui se dit sur sa réputation.

Mettre en place un système de veille

- Il y a urgence à créer une entité nationale qui gère et contrôle l'utilisation de ces flux de données qui circulent sur le net en Algérie.